



CLASSIQUES
GARNIER

DIETHELM (Marie-Bénédicte), « Claire de Duras : grande dame et “femme auteur” », *La Littérature en bas-bleus. Romancières sous la Restauration et la monarchie de Juillet (1815-1848)*, p. 239-257

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3917-9.p.0239](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3917-9.p.0239)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2010. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

CLAIRE DE DURAS : GRANDE DAME ET « FEMME AUTEUR »

« Et qui diantre vous pousse à vous
faire imprimer ? »

Le Misanthrope, acte I, scène II.

Villemain consacre quelques lignes de ses *Souvenirs contemporains* à « l'esprit charmant [...] de quelques dames, que – dit-il – je crains de nommer, parce qu'elles écrivaient et ne publiaient pas¹ ». À l'exception de Mme de Staël, une personne du monde qui n'y est pas acculée par la nécessité ne soumet pas ses ouvrages à la publication. Pour désigner Claire de Duras et souligner sa situation particulière, l'académicien Charles Brifaut use donc d'un terme nouveau : la « duchesse-auteur² ».

Nous voudrions entamer ce propos, destiné à éclairer ce qui a décidé Claire de Duras à publier ses écrits, en disant ce qu'est la bonne compagnie du premier XIX^e siècle, « ce que l'on appelle tout Paris, et qui peut se traduire par toutes les personnes présentées à la Cour³ », univers étroitement limité qui a enfanté une œuvre intime et universelle.

1 Abel François Villemain, *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, Bruxelles, Méline, Cans et compagnie, 1854, p. 325.

2 Charles Brifaut, *Souvenirs d'un académicien sur la Révolution, le premier Empire et la Restauration*, Albin Michel éditeur, 1921, 2 vol., t. I, p. 192 : « J'ai vécu près de dix ans dans la familiarité de cette duchesse-auteur, moins éminente encore par son rang que par son mérite. »

3 *Mémoires de Madame la duchesse de Gontaut, gouvernante des enfants de France pendant la Restauration. 1773-1836*, E. Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, 1892, p. 265.

En ce début de siècle, la mise par écrit d'aventures amoureuses est un des passe-temps favoris de cette bonne compagnie, et particulièrement des dames, ce que Benjamin Constant trouve naturel : « Presque toutes les femmes parlent bien sur l'amour : c'est la grande affaire de leur vie ; elles y appliquent tout leur esprit d'analyse, et cette finesse d'aperçus dont la nature les a douées pour les dédommager de la force¹. » Et si ces femmes, ainsi douées, sont issues de la meilleure société, c'est parce que – Rousseau l'affirme en 1769 dans *Les Confessions* (Livre XI) – pour « savoir bien analyser le cœur humain », il faut « une délicatesse de tact, qui ne s'acquiert que dans l'éducation du grand monde ».

Mathieu Molé a retracé le souvenir de cette mode qui l'impatientait :

Dans ce temps-là [le Consulat], les gens dits “de bonne compagnie” y regardaient un peu encore pour se faire imprimer, mais tous ceux qui se piquaient d'esprit écrivaient et faisaient des lectures dans les salons ou confiaient à tous leurs amis un secret dont la condition tacite était de le trahir ; cette manie, ou plutôt cette prétention si générale, était née du XVIII^e siècle. Car, ajoutait-il en se moquant, il n'était personne, avant notre première Révolution, qui ne pouvait alors, homme ou femme, forger une petite fable amoureuse, la raconter en style plus ou moins coulant, et qui ne prît sa plume pour amuser ou instruire ses semblables².

Mme de Montcalm³, sœur du duc de Richelieu, confie à son amie Mme d'Orglandes le 16 octobre 1826 : « il est très simple que l'on

-
- 1 *Lettre sur Julie*, in Benjamin Constant, *Œuvres*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957, p. 810.
 - 2 Mathieu Molé, *Souvenirs de jeunesse (1793-1803)*, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », éd. Jean-Claude Berchet, p. 398-399. Voir aussi *Les Confessions* : « [Mme d'Épinay] s'était fourré dans la tête de faire bon gré mal gré des romans, des lettres, des comédies, des contes et d'autres fadaïses comme cela. Mais ce qui l'amusait n'était pas tant de les écrire que de les lire ; et s'il lui arrivait de barbouiller de suite deux ou trois pages, il fallût qu'elle fût sûre au moins de deux ou trois auditeurs bénévoles, au bout de cet immense travail. » (*Pl.*, éd. Louis Martin-Chauffier, 1939, Livre IX, p. 403). Mme de Genlis, *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation...*, Lambert et Baudouin, seconde édition, 1782, 3 vol., t. I, lettre XXXIII, p. 250 : « La moitié des gens du monde écrit et lit à l'autre moitié [...] ».
 - 3 Armandine de Richelieu, marquise de Montcalm (1777-1832), demi-sœur du duc de Richelieu, qui lui était tendrement attaché. Elle tenait un important salon, 33 rue de l'Université, recevant le soir de huit heures à onze heures (Marquise de Montcalm, *Mon Journal pendant le premier ministère de mon frère – 1815-1818 –*, Bernard Grasset, 1936, p. 293).

s'amuse à écrire, comme on s'amuse à dessiner, et que l'on montre ses écrits à un très petit nombre d'amis¹ ». Mme de Duras avoue à Chateaubriand : « J'écris, au lieu de faire de la tapisserie. Cela fatigue moins mes yeux² ». Mme de La Briche³, belle-mère de Mathieu Molé, est possédée, nous dit son gendre, de la « manie d'écrire⁴ ». À propos de la comtesse de Damas⁵, Molé s'exclame : « Je ne sais si jamais aucun de ses ouvrages sera publié, mais elle a écrit, je crois, autant que Voltaire⁶ ! »

-
- 1 Emmanuel de Lévis-Mirepoix, *Un salon politique sous la Restauration. Correspondance de la marquise de Montcalm*, Éditions du Grand siècle, 1949, p. 84.
 - 2 Lettre à Chateaubriand du 7 juin 1822 (inédit).
 - 3 Adélaïde Edmée Prévost (1755-1844), veuve d'Alexis Janvier de La Live de La Briche, belle-sœur de Mme d'Houdetot – sœur de son mari –, belle-mère de Mathieu Molé qui épousa sa fille Caroline en 1798. Mme de La Briche reçut pendant cinquante ans « la meilleure compagnie de France » (*Souvenirs du baron de Frénilly, pair de France (1768-1828)*), publiés avec introduction et notes par Arthur Chuquet, 1908, Librairie Plon, E. Plon, Nourrit et Cie, p. 242) dans son château du Marais près de Saint-Chéron, ou à Paris en l'hôtel Saint-Florentin, rue de la Ville-l'Évêque, actuellement place des Saussaies. Pour Chateaubriand, Mme de La Briche était cette « excellente femme dont le bonheur n'a jamais pu se débarrasser » (*Mémoires d'outre-tombe*, éd. Jean-Claude Berchet, Le Livre de Poche, coll. « La Pochothèque », 2 vol., 2003-2004, t. I, p. 651). On prétendait que le salon de Mme de la Briche n'avait fermé qu'un seul jour : « le dimanche 20 janvier 1793 ! » (Comte L. de Carné, *Souvenirs de ma jeunesse au temps de la Restauration*, Librairie académique Didier et Cie, 1872, p. 133).
 - 4 Mais sous l'influence de son gendre, exaspéré « des innocentes prétentions de son esprit », « on se moqua de sa manie d'écrire, de ses romans que l'on vantait jusque-là » (Mathieu Molé, *Souvenirs de jeunesse, op. cit.*, p. 115). Mme de La Briche avait « très peu d'esprit, tout en aimant beaucoup l'esprit » assure Charles de Rémusat (*Mémoires de ma vie*, édition Charles H. Pouthas, Librairie Plon, 1958-1967, 5 vol., t. II, p. 95).
 - 5 Aglaé de Langeron (1759-1827), amie de jeunesse de Mme de La Briche, avait épousé en 1779 le comte Charles de Damas. La comtesse de Damas, mère de la comtesse de Chastellux, (voir note 36), est l'auteur d'un roman qui, selon Chateaubriand, a pu inspirer à Mme de Duras la donnée d'*Olivier ou le Secret*. Sur ce point, voir la note de Pierre Riberette dans *Correspondance générale* (éd. Béatrice d'Andlau, Pierre Christophorov, Pierre Riberette et Agnès Kettler en cours de publication, Gallimard, 6 vol. parus – 1977-2004 – couvrant les années 1789-1822 et juin 1824-1827), désormais abrégée en *CG*, t. V, lettre 1747, p. 212, et son article « Le modèle d'*Olivier* », *Bulletin de la Société Chateaubriand*, n° 28, nouvelle série, 1985, p. 93-100. Le roman de Mme de Damas, que l'on ne connaît que par une allusion de Chateaubriand (*CG*, t. V, à Mme de Duras, lettre 1747, p. 212), mettait en scène un amoureux impuissant qui se suicidait.
 - 6 *Souvenirs de jeunesse, op. cit.*, p. 120-121.

Mme de Rémusat annonce à son mari le 2 juillet 1807 : « Je n'aime dans ce moment que [le roman] que je fais, qui m'amuse et m'occupe sérieusement¹ ». Mme de Montcalm note dans son *Journal* en 1816 : « Mme de Ch². [...] après avoir parlé [...] des malheurs que causent parfois les passions dont les exemples sont si rares dans ce siècle³ [...] m'envoya le lendemain un roman qui m'a paru [...] distingué » ; et elle ajoute : « probablement il ne sera jamais imprimé⁴. » Le 20 avril 1817, nouvelle mention dans le journal de Mme de Montcalm : « Mme de M⁵. lut hier à ma sœur et à moi un roman de chevalerie qu'elle a composé⁶ ». Mme de Boigne, non contente d'accumuler des notes pour ses futurs *Mémoires d'une tante*, rédige un roman en 1817 et l'intitule *Une passion dans le grand monde*⁷. Entre deux amants, la ravissante Cordélia de Castellane caresse « l'idée d'écrire un roman », ce que son amie la duchesse de Broglie – fille de Mme de Staël, lui déconseille vivement dans une lettre du 18 janvier 1821⁸. Mme du Montet note de son côté le 17 avril 1822 : « La comtesse Rzewuska [...] m'a donné à lire un

-
- 1 Paul de Rémusat, *Lettres de Madame de Rémusat 1804-1814*, Calmann-Lévy, 1881, 2 vol., t. I, 2 juillet 1807, p. 167. Voir aussi la note 1 de cette page : « Il s'agit sans doute de *L'Ambitieux ou les Lettres espagnoles*, le seul roman un peu développé qu'elle ait fait, et qui n'a jamais été publié. »
 - 2 « Mme de Ch. » : sans doute, la comtesse de Chastellux (v. n. 6, p. 245-246), à moins qu'il ne s'agisse de Mme Victorine de Chastenay, ou encore de sa belle-sœur la comtesse Henri de Chastenay que nous retrouverons plus loin.
 - 3 Même écho chez Mme du Montet à propos du roman de la comtesse Rzewuska : « [...] on voit que l'auteur a fait de vains efforts pour exprimer une grande passion ; l'héroïne raisonne lorsqu'elle devrait être exaltée ; le cri du cœur ne se fait pas entendre. » (*Souvenirs de la baronne du Montet, 1785-1866*, Librairie Plon, Plon-Nourrit et Cie, 1904, p. 222)
 - 4 *Journal de Mme de Montcalm, op. cit.*, p. 208 et s.
 - 5 « Mme de M. » : probablement Mme de Maillé, auteur d'un roman qu'Alexandre de Laborde voudra faire imprimer ; sur ce point, voir *infra*.
 - 6 *Journal de Mme de Montcalm, op. cit.*, p. 238-239.
 - 7 *Une passion dans le grand monde* par Éléonore Adèle d'Osmond, comtesse de Boigne (1780-1866), Michel Lévy frères, 2 vol., 1867. Préface de l'éditeur [signée Amélie Lenormant], 1^{er} octobre 1866, p. 1 : « Il y a environ une année que Mme la comtesse de Boigne se décida à faire imprimer deux romans écrits par elle il y a fort longtemps, et dont jusque-là elle n'avait permis la lecture qu'à de rares amis. » Voir aussi l'« Avant-propos » [de l'auteur]. / p. 1 : « Je n'ai rien à exiger du lecteur de ces pages : elles ne me donnent, je le reconnais, aucun droit à sa bienveillance, n'ayant pas été tracées pour son amusement, mais uniquement pour le mien ». »
 - 8 *Lettres de la duchesse de Broglie – 1814-1838 – publiées par son petit-fils le duc de Broglie*, Calmann Lévy, éditeur, 1896, p. 80 : « Prenez garde, chère amie, à cette idée d'écrire

roman qu'elle vient de composer. Il est joli¹ ». Rémusat indique que Mme de La Briche « écrit un roman² ». Miss Berry annonce le dimanche 10 août 1823 : « La Zénaïde [princesse Volkonski] commença à nous lire un de ses romans dans lequel il y a beaucoup d'imagination, mais dont le manuscrit est si confus, qu'elle ne pût elle-même s'y retrouver³. Mme de Pisieux, dont les bons mots sont célèbres, est l'auteur d'un ouvrage peu apprécié par Mme de Montcalm qui signale, le 16 octobre 1826, à sa confidente habituelle Mme d'Orglandes :

[...] vous m'avez trouvée sévère pour le roman de Mme de Pisieux⁴; ce que je vous mandais était plutôt une remarque qu'un blâme; je trouve comme vous qu'il est très simple [...] que l'on montre ses écrits à un très petit nombre d'amis [...], mais, en ayant vu un assez grand nombre, j'ai trouvé que généralement le style était la partie remarquable des ouvrages des femmes de la société et qu'ils péchaient ordinairement par le plan et l'imagination, ce qui me paraît très simple, ce genre de talent étant celui dont je serais entièrement dépourvue⁵...

Il devient « presque embarrassant aujourd'hui d'avouer qu'on n'a pas écrit de roman, car presque toutes les femmes de ma connaissance ont le leur dans leur portefeuille », lit-on encore dans le *Journal* de Mme de Montcalm le 20 avril 1817⁶. Ce phénomène semble connaître une sorte d'acmé en 1822. En cette année « climaterique⁷ », Mme de Duras,

un roman. [...] écrire un livre ou un roman quand on n'y est pas poussé par un talent invincible, cela a bien des inconvénients pour une femme. »

- 1 Mme du Montet, *op. cit.*, p. 222.
- 2 Charles de Rémusat, *op. cit.*, t. I, p. 40.
- 3 Voyages de Miss Berry à Paris, Pouget et Roblot, A. Roblot succ., 1905, p. 237.
- 4 Alexandrine Héloïse Laurette de Montboissier (1786-1858), petite-fille de Malesherbes, mariée au baron de Pisieux, sœur de Mme de Cordoue dont il sera question plus loin. Mme de Pisieux a reçu à plusieurs reprises Chateaubriand et sa femme dans son château de Montgraham. Elle était à la fois « femme d'esprit et femme du monde » sans être jamais « *homme de lettres* » (Mme du Montet, *op. cit.*, p. 417).
- 5 *Un salon sous la Restauration...*, *op. cit.*, p. 84. Pierre Riberette, éditeur de la correspondance de Chateaubriand, signale que Mme de Pisieux « avait des ambitions de femme de lettres, mais [que], selon sa volonté, la plupart de ses écrits ont été brûlés après sa mort » (CG, t. IV, p. 372).
- 6 *Journal de Mme de Montcalm*, *op. cit.*, p. 238-239.
- 7 Adjectif en vogue sous la Restauration et cher au jeune Balzac (*Annette et le criminel*, Préface [1824] in Honoré de Balzac, *Premiers romans*, éd. André Lorant, Robert Laffont, collection « Bouquins », 2 volumes, 1999, II, p. 444).

qui a achevé et lu à quelques amis *Ourika* et *Édouard*, et mis *Olivier* en chantier, note à l'intention de Chateaubriand : « Tout le monde s'est mis à faire des romans entre autres la duchesse d'Aumont¹, cela me dégoûte des miens » (15 juillet 1822). La duchesse de Maillé remarque : « c'est une sorte de mode pour les femmes en ce moment de mettre sur le papier ses idées ou ses sentiments² ». Mme de Duras, ayant lu *Olivier ou le Secret* à quelques intimes, confie à Chateaubriand (14 novembre 1822) : « On m'annonce deux nouveaux romans, l'un *Le Faux Abailard* de Mme Gay, et l'autre *Le Nouvel Abailard* de je ne sais plus qui³ ».

Devant la frénésie d'invention romanesque qui s'est emparée du faubourg Saint-Germain, Alexandre de Laborde, frère de Natalie de Noailles, « bon et aimable fou » selon Frénilly⁴, en vient à prier les

- 1 Françoise Fortunée Pauline de Chauvigny de Blot (1761-1829) avait épousé en 1792 et en deuxième noces le duc d'Aumont. Leurs disputes étaient aussi célèbres que le montant de leurs dettes. Stendhal note dans la chronique qu'il consacre à *Ourika* (*New Monthly Magazine*, « Publications étrangères » in Stendhal, *Paris-Londres. Chroniques*, éd. Renée Denier, Stock, 1997, [juin 1824] p. 172) : « [...] l'un d'eux [ces romans aristocratiques], par la duchesse d'Aumont [...] a pour titre : *La Bouteille de Pacaret, ou le Déjeuner royal* ». Ce nom de Pacaret pourrait constituer une allusion désobligeante au marquis de Pastoret.
- 2 Duchesse de Maillé, *op. cit.*, p. 232.
- 3 À l'évidence ces deux romans s'inspirent de l'*Olivier* de Mme de Duras dont la donnée était connue dans le monde. Ils préfigurent la supercherie de Latouche. Nous n'en avons trouvé aucune trace dans le *Dictionnaire des romans* de Marc, ni dans la *Revue des romans* de Girault de Saint-Fargeau, ni dans le catalogue de la Bibliothèque nationale. On rencontre seulement *L'Abailard supposé ou le sentiment à l'épreuve* de la comtesse Fanny de Beauharnais, roman tout à fait réussi mais antérieur à la Révolution (1780) et qui, selon Quérard, est dû à la plume de Dorat. – Le cas bien réel du comte de Simiane, « amoureux sans succès et mari sans jouissance », si l'on en croit le *Journal d'émigration du comte d'Espinchal* (éd. Ernest d'Hauterive, Librairie académique Perrin et Cie, 1912, p. 277), inspire un roman à Mme de Damas, qui était la propre belle-sœur de la comtesse de Simiane, cette dernière étant la sœur de Charles de Damas. Ce sujet intéresse ensuite Chateaubriand qui envisage de le traiter lui-même avant de l'écarter, il est repris par Mme de Duras (*Olivier ou le Secret*), pillé par deux dames – dont Mme Gay –, puis par Latouche qui fabrique son propre *Olivier*, et enfin par Stendhal qui écrit *Armance* (roman auquel il pensait, au départ, donner le titre d'*Olivier*), avant d'inspirer Balzac : celui-ci met en scène le même sujet dans un magnifique conte drolatique (*Le Frère d'Armes*) et inscrira dans son « Catalogue des œuvres que contiendra *La Comédie humaine* » de 1845 ce titre, qui restera un titre seulement : *Le Nouvel Abailard*.
- 4 Louis Joseph Alexandre, comte de Laborde (1773-1842), membre de l'Institut, maître des requêtes au Conseil d'État sous l'Empire, député de 1822 à 1824 et de 1827 à 1842. C'était « le meilleur des êtres légers » (Brifaut, *op. cit.*, t. I, p. 162). « Il eût été moins

dames de sa connaissance de consentir à la publication de leurs écrits. « Il voulait – écrit Mme de Maillé¹ dans ses *Souvenirs* – que toutes les nouvelles ou romans écrits par les personnes de la société fussent réunis et imprimés ensemble pour être vendus au profit des pauvres. Ils [les romans] auraient été nombreux² ». Mme de Duras confie au même moment à Chateaubriand, alors ambassadeur à Londres (24 avril 1822), que « ce pauvre Alexandre » dont l'agitation tourbillonnante l'agace prodigieusement³, voudrait se lancer dans « l'impression de 10 volumes de *romans de société* » et que ses propres « romans [*Ourika* et *Édouard*] font un de ces volumes-là, le reste c'est Mmes de La Briche, Cha[s]tenay⁴, Cordoue⁵, Maillé, Chastellux⁶, Damas : très bonne compagnie comme vous voyez » (lettre inédite).

aimable avec une bonne tête, mais c'était précisément ce que le ciel lui avait refusé [...]. Il était fameux par ses distractions » (Frénilly, *op. cit.*, p. 248).

- 1 Blanche Joséphine Le Bascle d'Argenteuil, duchesse de Maillé (1787-1851), était fort spirituelle. Mme de Montcalm, notoirement peu indulgente, affirme que son « esprit est à [s]on avis remarquable et de ceux qui doivent plutôt gagner que perdre en avançant dans la vie » (*Mon Journal...*, *op. cit.*, p. 259). Cousine de Victorine de Chastenay, Mme de Maillé a laissé d'excellents mémoires (*Souvenirs des deux Restaurations*, journal inédit présenté par Xavier de La Fourrière, Librairie Académique Perrin, 1984), où elle dresse un beau portrait de Mme de Duras. Elle était également, si l'on en croit le comte Apponyi, une comédienne aussi talentueuse que Mlle Mars (Rodolphe Apponyi, *Les Français nous envient notre bonheur... Journal 1826-1848*, Tallandier, 2008, p. 55-56).
- 2 Duchesse de Maillé, *op. cit.*, p. 232.
- 3 Charles Brifaut note également qu'Alexandre de Laborde « postillonna[ît] tant qu'il pouvait » (Brifaut, *op. cit.*, t. I, p. 162), ce qui pouvait indisposer Mme de Duras.
- 4 Il peut s'agir de Victorine de Chastenay (1771-1855), dite « Madame » de Chastenay sans avoir été mariée, pour avoir été chanoinesse de l'ancien chapitre noble d'Épinal. Habituee du salon de Mme de Duras qui la cite dans son *Journal* inédit (2 septembre 1821), elle a rédigé de fort intéressants mémoires. Il n'est, cependant, pas impossible que Mme de Duras fasse ici allusion à la belle-sœur de Mme Victorine de Chastenay, née Henriette de Laguiche, épouse de Henri de Chastenay (depuis le 31 mars 1797), frère de Victorine. La comtesse de Chastenay, qui n'était pas exempte de prétentions littéraires, tenait salon 4, place de la Concorde.
- 5 La marquise de Cordoue était la fille de Mme de Montboissier et la petite-fille de Malesherbes. Son mari, Louis André Jean Raphaël, marquis de Cordoue (1776-1849), royaliste constitutionnel, était député de la Drôme.
- 6 Zéphirine de Damas (1784-1838), fille du comte Charles de Damas (voir n. 5, p. 241), avait épousé en deuxièmes noces César de Chastellux, frère aîné de Henri, devenu duc de Rauzan à l'occasion de son mariage avec Clara de Duras. Elle était donc la belle-sœur

Mme de Maillé, tout aussi réticente à l'égard du dessein d'Alexandre de Laborde, dédaigna de participer à une entreprise à plusieurs titres inédite : « Le projet échoua et je crois que j'en fus la cause. Je me refusai positivement, pour ma part, à me soumettre ainsi à l'examen du public¹ ». Le nœud de l'affaire est ici : se soumettre à l'examen d'une audience qui dépasserait le cercle de la bonne compagnie est impensable. Cette idée est héritée des XVII^e et XVIII^e siècles où il était exceptionnel que les gens du monde consentissent à la publication de leurs ouvrages :

Y pensez-vous ? un homme de la société se faire imprimer ! fi donc, ce serait s'afficher et se donner un ridicule affreux. [...] Monsieur, j'ai l'honneur de vous dire qu'il est tout simple de lire ses ouvrages à ses amis, à cent personnes, et non de les faire imprimer².

À moins que cela ne soit fait de manière anonyme. Dans ses *Souvenirs et portraits*, le duc de Lévis conte que lorsque Madame de Montesson, épouse morganatique du duc d'Orléans, père du futur Philippe-Égalité, fit imprimer en 1782 le recueil de ses œuvres, « elle n'en fit tirer qu'un petit nombre d'exemplaires, qu'elle distribua à ses amis, sous le titre d'œuvres anonymes, et qu'aucun ne fut vendu. Cette réserve fut mise sur le compte de son rang, qui ne permettait pas qu'une aussi grande dame, presque princesse du sang, courût la chance des auteurs vulgaires, et s'exposât, comme eux, aux traits de la critique et du ridicule³. » Norvins rappelle, dans son *Mémorial*, que le comte de Provence – futur Louis XVIII – exigeait « qu'aucun de ses ouvrages ne parût sous son nom⁴ ». Aimée de Coigny – la *Jeune captive* d'André Chénier – agira avec la même discrétion en 1818, pour son roman

de la fille cadette de Mme de Duras. La comtesse de Chastellux était « vive, naturelle, originale, spirituelle » (Frénilly, *op. cit.*, p. 525).

1 Duchesse de Maillé, *Souvenirs des deux Restaurations*, *op. cit.*, p. 230.

2 *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation...*, éd. citée, t. I, lettre XXXIII, p. 252.

3 Gaston de Lévis (1764-1830), *Souvenirs. Portraits*, Le Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 1993, p. 241

4 *Mémorial de J. de Norvins*, publié avec un avertissement et des notes par L. de Lanzac de Laborie, E. Plon, Nourrit et Cie, 1896-1897, 3 vol., t. I, p. 163.

Alvare, qui n'est pas enregistré par la *Bibliographie de la France* et dont vingt-cinq exemplaires seulement sont imprimés. Même un plébéien comme Joseph Fiévée se garde de signer *La Dot de Suzette* (1798, réédité en 1803 et 1821), qui lui ouvre les portes du faubourg Saint-Germain, « autant par réserve prudente que par ce souci de la *distinction* qui [le] marqua toujours¹ ».

Mme de Duras se conforme naturellement à cette coutume lorsque, ayant écrit *Ourika* et *Édouard* et projeté *Olivier*, elle affirme à Chateaubriand le 24 avril 1822 : « Dites mille choses à Lady Glengall et dites-lui que je n'imprime rien ». Quelque temps plus tard, même déclaration sous forme de dénégation : « je n'ai jamais songé à *imprimer*, je n'imprimerai de ma vie, et il n'en a été question ni de près ni de loin » (7 juin 1822). Cependant, à partir de la lecture du manuscrit, la réputation d'*Ourika*, puis d'*Édouard*, se répand rapidement dans les salons. À certains, la duchesse consent à prêter son texte. Cette faveur est accordée à Talleyrand qui écrit à son amie : « Je vous envoie un gros et matériel portefeuille afin que nous soyons bien sûrs que quand vous prêterez *Édouard* aucune feuille ne peut en être perdue » (billet inédit). Ou bien la duchesse lit ou fait lire son œuvre chez elle. Talleyrand est toujours l'un des favorisés, même pour des romans plus confidentiels encore : « J'irai vous remercier [...] et comme vous êtes bonne pour moi, vous me laisserez entendre les *Mémoires de Sophie* » (inédit). Il semble que des copies manuscrites, faites à la demande de la duchesse, circulent également. Mais tout cela ne suffit pas à éteindre la soif du public mondain, enthousiasmé, en dépit d'inévitables perfidies, par la beauté de ces admirables nouvelles. Ce qui fait qu'à la fin du mois de décembre 1823, Mme de Duras se décide à faire imprimer – hors commerce – trente exemplaires d'*Ourika*².

- 1 Joseph Fiévée, *La Dot de Suzette*, Desjonquères, 1992, Introduction de Claude Duchet, p. 7 et 11. De même, Roederer fait porter la mention suivante sur son *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie en France* (Firmin-Didot, 1835) : « Cet ouvrage ne sera pas mis en vente ».
- 2 Il est question de quarante exemplaires dans les *Souvenirs* de la duchesse de Maillé et dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* de Barbier. Sur ce chiffre fluctuant, voir *Les Œuvres de Mme de Duras en leur temps. Chronologie d'un phénomène*, dans *Ourika, Édouard et Olivier*

Comme la duchesse de Coigny cinq ans auparavant, Mme de Duras a donc, dans un premier temps, fait imprimer ses romans afin de ne désobliger aucune de ses connaissances et multiplier les lectures. Mais, plus favorisée que l'égérie d'André Chénier, elle est dépassée par l'ampleur de son succès. L'édition à vingt-cinq exemplaires d'*Alvare* d'Aimée de Coigny, fraîchement accueillie par le monde, reste ignorée au-delà. Mme de Dino, nièce de Talleyrand, écrit au baron de Vitrolles le 14 septembre 1818 :

Le roman de Mme de C[coigny] a été lu en Berry ; lisez-le et dites-moi après ce que vous en pensez ; quelque esprit qui s'y trouve, il me semble qu'en général il faut se garder de donner aux autres la mesure du sien ; il y a de certaines choses qui souvent ont besoin de vague et de voiles¹.

On enterre donc le roman d'Aimée de Coigny avant de porter en terre son auteur deux ans plus tard². Népomucène Lemerrier, qui l'avait bien connue, lui rend cependant un dernier hommage dans *Le Moniteur* le 25 janvier 1820³ : « On a lu d'elle un roman anonyme qui, sans remporter un succès d'ostentation, attacha, parce qu'elle l'écrivit d'une plume sincère et passionnée. » Ce « roman anonyme » s'évanouit encore une fois, et l'on put croire cette disparition définitive jusqu'en 1912, année où un lot de six exemplaires brochés, à ce jour les seuls connus, échoue entre les mains d'un libraire nommé Duchemin.

Le destin d'*Ourika*, comme plus tard celui d'*Édouard*, est incomparable. Les trente exemplaires de l'édition privée de décembre 1823, non seulement ne suffisent pas à assouvir l'avidité de la bonne compagnie, mais éveillent l'intense curiosité d'un public plus étendu. *Ourika* imprimée, deux articles anonymes, parus dans *Le Diable boiteux* et *La*

ou le Secret, Gallimard, coll. « Folio classique », 2007, préf. Marc Fumaroli, éd. Marie-Bénédicte Diethelm, p. 313-314.

- 1 Louis Royer, *La Duchesse de Dino et le baron de Vitrolles, lettres inédites (1817-1829)*, Grenoble, 1937, lettre du 14 septembre 1818, p. 11.
- 2 La duchesse de Coigny meurt le 17 janvier 1820.
- 3 *Le Moniteur*, n° 25, mardi 25 janvier, rubrique « Nécrologie », p. 98, col. 1., article signé Népomucène L. Lemerrier.

Pandore les 1^{er} et 3 décembre 1823¹, rendent compte élogieusement de ce premier ouvrage de la duchesse sans dévoiler son nom. Le sujet traité par celle-ci est désormais bien connu, même de ceux qui n'ont pu lire la nouvelle. Des vaudevilles imaginés à partir d'*Ourika* sont représentés avant l'édition publique du 27 mars 1824 à laquelle se résout finalement la duchesse. Celle-ci s'en explique auprès de son amie Rosalie de Constant :

Vous aurez deviné ce qui m'a décidée. On en a fait cent comédies plus ridicules les unes que les autres, et ceux qui ne me connaissaient pas auraient pu croire que j'étais l'auteur de tout cela. Je n'ai voulu être responsable que de mes propres fautes ; mais toute cette publicité m'a été désagréable².

Mme de Duras dira de même, plus tard, à propos d'*Édouard* : « Vous avez vu la peine que j'ai eue à me décider à tirer ces 50 exemplaires [d'*Édouard*]. Je ne crains rien tant qu'une édition contrefaite et une publicité contre mon gré³. »

Contrairement aux autres femmes du grand monde, la duchesse a été entraînée par l'engouement suscité par la qualité exceptionnelle de ses textes. De cette qualité, qui tient à l'étrangeté de ces œuvres intenses et violentes, Mme de Duras a toujours été consciente. Quand elle refuse de s'associer au projet de souscription d'Alexandre de Laborde, sa motivation diffère de celle de Mme de Maillé. Celle-ci réagit exclusivement en femme de bonne compagnie, en avançant deux arguments : « Je me refusai positivement, pour ma part, à me soumettre ainsi à l'examen du public. Je ne conçois pas que l'on consente à se mettre en jugement à ce tribunal pas plus qu'à un autre ». Et :

-
- 1 L'identité de l'auteur de l'article de *La Pandore* reste mystérieuse, mais le responsable du compte rendu paru dans *Le Diable boiteux* – premier article consacré à *Ourika* – est l'œuvre de P. – F. Tissot, professeur au Collège de France, destitué sous la Restauration, et connu comme un libéral regrettant l'Empire. On l'accusait, à tort sans doute, d'avoir participé à l'assassinat de la princesse de Lamballe et à la sinistre promenade qui s'ensuivit. Les éloges de cet érudit, aussi estimé intellectuellement que peu royaliste, et qui n'était pas admis dans le salon de Mme de Duras, n'en ont que plus de valeur.
 - 2 À Rosalie de Constant, 6 avril [1824], cité par l'abbé Pailhès, *op. cit.*, p. 283.
 - 3 À Rosalie de Constant, 30 octobre 1825, *ibid.*, p. 470.

Lorsque l'on n'y est pas obligé, il y a de l'inconvenance à vouloir usurper les avantages d'une situation qui ne vous appartient pas naturellement, quand on a une grande partie de ceux que la société peut offrir. C'est une sorte d'usurpation sur ceux qui n'ont pas d'autre moyen que leur plume pour sortir de l'obscurité et l'on s'expose à être jugé par eux avec sévérité et qu'ils cherchent à vous dégoûter de cette invasion sur leur terrain en vous donnant tous les désagréments qui sont en leur pouvoir¹. »

Mme de Maillé, excellente comédienne de société, connaît bien son répertoire classique et réagit comme Alceste :

Si l'on peut pardonner l'essor d'un mauvais livre,
Ce n'est qu'aux malheureux qui composent pour vivre².

Mais elle n'a pas un mot pour la forme ou le contenu du texte que désire faire imprimer Alexandre de Laborde. Sans doute, les femmes du monde ont-elles conscience de la médiocrité de leurs productions, averties en cela par « cet instinct secret – si finement analysé par Mme de Genlis dans *Adèle et Théodore* –, qui malgré les faux jugements et les vains éloges, nous avertit quand nous faisons mal³ » ! À l'inverse de la duchesse de Maillé⁴, Claire de Duras, bien qu'incarnant dans son propre monde le modèle même de la grande dame⁵, agit en auteur.

1 Duchesse de Maillé, *op. cit.*, p. 232.

2 Molière, *Le Misanthrope*, acte I, scène II.

3 *Adèle et Théodore*, *op. cit.*, t. I, lettre XXXIII, p. 252. Mathieu Molé indique une autre raison, également héritée du XVIII^e siècle, de cette indifférence à l'égard de la publication : « Un des traits caractéristiques du XVIII^e siècle a été l'empire que les femmes ont exercé par leur jugement. J'ai vu la vieillesse de Saint-Lambert empoisonnée par le peu de succès de son ouvrage de morale et de politique auprès de cinq ou six femmes. Le livre restait chez le libraire, ne se vendait point – cela lui importait peu – mais la tête lui tournait lorsqu'il apercevait que Mmes de Duras [belle-mère de Claire de Kersaint], de Vintimille, de Beauvau, de Pastoret ne l'aimaient pas » (*Souvenirs de jeunesse de Mathieu Molé*, *op. cit.*, p. 105-106).

4 Mme de Maillé n'en était pas moins une femme du monde éclairée, qui accueillera Balzac dans sa propriété de Lormois (*LHB*, t. I, p. 197).

5 On demande en 1820 à la duchesse Decazes, femme de l'ambassadeur de France en Angleterre, ce que sont « les vraies grandes dames ». Elle répond : « la duchesse de Narbonne, quoique laide et bossue, mais, ayant si grand air, de si belles manières, ces mille nuances impossibles à décrire, qui distinguent les grandes dames des autres ; la duchesse de Montmorency [...] ; la duchesse de Duras chez qui rien n'était étudié et

Il existe une différence fondamentale entre les habitants du faubourg Saint-Germain et Mme de Duras. Cette dernière, irritée de ce qu'on la prît pour une « belle dame de la Cour si maniérée, si affectée et si brillante¹ », s'est déclarée « auteur », et même, fût-ce ironiquement, « femme auteur² ». Les autres personnes du faubourg *écrivent des romans*. Elles sont l'auteur d'un roman, d'une nouvelle, d'un écrit, et non pas « auteur » de manière intransitive. Dans ses moments de tristesse, Claire de Duras, elle-même, s'étonnera que le fait d'avoir imprimé « 30 exemplaires pour ses amis » la fasse « passe[r] pour auteur³ ». Ayant achevé quatre romans en douze mois (*Ourika*, *Édouard*, *Olivier ou le Secret* et *Le Moine*⁴), elle avouera d'un ton apologétique à Chateaubriand le 24 novembre 1822 : « Cher frère [...], me voilà femme auteur, vous les détestez, faites-moi grâce, en vérité ce n'est pas moi, je ne sais ce qui me possède, un souffle, un lutin, cette fois-ci j'avais cette épée dans le corps, comme pour *Ourika*⁵ [...] ».

Ce qui distingue Claire de Duras, c'est non seulement la beauté de ses œuvres, mais aussi l'attachement qu'elles lui inspirent. Celles-ci, loin d'être un divertissement de femme du monde, représentent la part la plus intime, la plus chère de son âme. Le prince Kozlovsky, habitué du salon de Mme de Duras en 1823 et 1824, pensait que son état de grande dame, non seulement ne la détournait pas de sa vocation littéraire, mais inclinait la duchesse à ressentir pleinement et d'une manière, en quelque sorte, chimiquement pure, les chagrins peints avec tant de force dans ses ouvrages : « Il fallait que cette femme [...]

tout avait l'air naturel. Être grande dame, c'est avoir grand air, de grandes manières. Toute autre chose s'apprend ; pas cela. » (Ernest Daudet, *L'Ambassade du duc Decazes en Angleterre – 1820-1821 –*, Plon-Nourrit et Cie, 1910, p. 140).

1 Abbé Pailhès, *op. cit.*, p. 279.

2 Le duc de Broglie (Jacques Victor Albert – 1821-1901) désignera sa grand-mère, Mme de Staël, par ce qualificatif de « femme auteur », ajoutant que « beaucoup de bonnes âmes ne [la] nommaient qu'en se signant » (*Mémoires du duc de Broglie*, Calmann-Lévy, 1938, 2 vol., t. I, p. 15).

3 À Rosalie de Constant, 14 février [1824], cité par Pailhès, *op. cit.*, p. 280.

4 Voir *Les Œuvres de Mme de Duras en leur temps. Chronologie d'un phénomène*, dans *Ourika*, *Édouard* et *Olivier ou le Secret*, *op. cit.*, p. 312-322.

5 Lettre du 24 novembre 1822.

à une sensibilité exquise [...] réunît aussi une certaine autorité sociale qui lui permît de contempler d'en haut les tristes effets qui résultent souvent de la lutte d'un être supérieur avec le destin impitoyable qui l'enchaîne à sa condition ». Claire de Duras n'ayant pas eu « à lutter contre l'injustice et les préventions de tout genre » a acquis, dans toute sa perfection, un caractère de « bonté mélancolique qui aperçoit sur le champ la blessure que l'on porte au fond du cœur¹ ».

Ce qui rebute notre « duchesse-auteur », ce qui la révolte, c'est que ses héros, en qui elle a mis tant d'elle-même, qui sont les interprètes fidèles de son âme, soient assimilés à médiocre compagnie, en l'occurrence, celle des personnages imaginés par les dames du faubourg Saint-Germain. La mauvaise compagnie serait ici la bonne. Dès 1812, Mme de Duras s'était promis avec douleur « de renoncer à la chimère de trouver un cœur qui réponde au [sien²] ». Un tel engagement justifie la violence des termes employés à propos de l'idée de l'innocent Laborde : « cela m'a fait *horreur*, seulement d'y penser, mes héros aiment trop la solitude pour se trouver là. [nous soulignons] » Ou bien, à propos de l'annonce de la parution de nombreux Abélards, elle écrit : « Que peut faire *Olivier* dans cette <compagnie>, Et là, elle raye « compagnie » et marque « société ».

En dépit des règles du « bon goût » qui imposent aux personnes du monde la non-publication³, Mme de Duras se comporte comme un écrivain et non comme une dame charmant son oisiveté par l'écriture. En refusant d'être assimilée à un ensemble où l'on fait de « vains

1 Piotr Kozlovsky, *Diorama social de Paris par un étranger qui y a séjourné l'hiver de l'année 1823 et une partie de l'année 1824*, Champion, 1997, p. 190 et 191.

2 À Rosalie de Constant, 12 mars [1812], cité par Pailhès, *op. cit.*, p. 95.

3 Cussy assure que l'« esprit étroit » de Mme de Chateaubriand est « pénétré de cette idée que l'occupation d'écrire est indigne d'un gentilhomme » (*Souvenirs du chevalier de Cussy, 1795-1866*, publiés par le comte Marc de Germigny, Librairie Plon, Plon-Nourrit, 1909, 2 vol., t. I, p. 316). Cette prévention disparaîtra d'ailleurs bientôt. Mme du Montet adopte un ton nettement désapprouvateur pour le signaler (*op. cit.*, p. 416) : « Depuis que l'esprit est une marchandise, qu'on le vend au poids et à la ligne [1844], il s'en fait beaucoup moins de dépenses dans le monde; on reconnaît l'abus de le distribuer gratuitement. [...] À Paris il faut être *patenté, breveté*, homme ou femme d'esprit, on veut de l'esprit *imprimé*. »

efforts pour exprimer une grande passion », où « le cri du cœur ne se fait pas entendre¹ » – les romans dits « de société » ou « du faubourg Saint Germain » –, la duchesse auteur se désolidarise de ce dernier. La conviction qu'a Mme de Duras de sa propre singularité est d'ailleurs partagée. Déjà, Mme de Staël l'« avait distinguée entre toutes » écrit Villemain². De son côté, Mme de Maillé reconnaît bien volontiers que « dans ce temps où presque toutes les femmes ont écrit, Mme de Duras a montré une vraie supériorité ». Et plus loin : « je ne vois [...] aucune femme du monde dont le talent puisse lui être comparé³ ». Mme de Duras est donc exceptionnelle, et reconnue comme telle, au sein de son propre milieu⁴. Elle en convient elle-même : « c'est de toutes les choses de ma vie, celle [...] où je me suis sentie plus indépendante des autres » écrit-elle à Chateaubriand le 7 juin 1822 (inédit).

Mais cette singularité, qui fait sa grandeur, ne l'en isole pas moins. Dès 1812, Mme de Duras écrivait à Rosalie de Constant : « L'habitude du monde décourage de ces liens [l'amitié] ». Cette idée qui l'obsède est encore présente dans une lettre du 3 septembre 1816 destinée à Mme de Staël : « j'en suis venue à croire que j'ai une manière de sentir et d'aimer particulière que les autres n'ont point⁵ ». Même constat désespéré dans une lettre à Chateaubriand le 5 avril 1822 : « c'est la peste que tous ces sentiments trop forts, trop vrais pour le monde actuel, qui tuent ceux qui les ont et importunent ceux qui ne les ont pas. » Et le 12 mai 1822 : « Ah ! que le monde est étrange, et plein de vanité et de folie, mais pourquoi suis-je

1 Mme du Montet, *op. cit.*, p. 222 (nous avons déjà cité ces mots dans la note 3, p. 242 de cet article).

2 Villemain, *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, *op. cit.*, p. 327.

3 *Op. cit.*, p. 230 et 231.

4 La notoriété de l'esprit de Mme de Duras était grande. Voir les *Mille et une calomnies, ou Extrait des correspondances privées dans les journaux anglais et allemands pendant le ministère de M. le duc de Cazes*, 1822, Dentu, 3 vol., t. II, p. 143-144 : « Extrait du *Times* du 3 février 1819. (Correspondance privée.) / Paris, le 28 janvier 1818. » Mme de Duras est signalée dans cet article comme « une dame célèbre par son esprit, et digne, sous plusieurs rapports, de nous consoler de la perte de Mme de Staël [...] ».

5 Cité par le comte d'Haussonville, *Femmes d'autrefois. Hommes d'aujourd'hui*, Librairie académique Perrin et Cie, 3^e édition, 1912, p. 212.

seule de mon espèce à sentir comme personne ne sent, en vérité cela ressemble à ces mauvais dons des fées qui empoisonnaient tous les autres » ? Comment ne pas rapprocher ces textes d'un passage presque contemporain d'*Olivier* :

Je me demande si mon malheur n'est pas en moi, si le monde est fait de manière à ce que les sentiments que j'éprouve soient naturels, si ce n'est pas une folie que d'aimer, et de vouloir être aimée, si la tendresse, le dévouement, l'abandon, l'amour ne sont pas des vertus de roman qu'il faut étouffer dans son cœur au prix de faire son propre malheur et celui des autres¹ ?

Pourquoi, dans ces conditions, ne pas imaginer qu'une audience élargie au-delà des frontières de la bonne compagnie, lui donnerait enfin l'occasion d'émouvoir des âmes sœurs, de toucher des esprits dignes de la comprendre ? Claire de Duras a beau proclamer qu'elle ne « se soucie [pas] des éloges des gens qu'on ne connaît pas² », elle dira à Chateaubriand, dans une lettre tardive non datée : « si ce que j'ai écrit a touché, c'est qu'on y a senti la vérité » (inédit). Il y a un mot anglais qui revient constamment dans la correspondance de Mme de Duras, en particulier dans ses lettres à Rosalie de Constant, c'est l'adjectif « congenial », que l'on pourrait traduire comme caractérisant des cœurs faits pour s'entendre, pour se comprendre. Ceux-ci ne hantent pas exclusivement le grand monde : Ourika est noire, Édouard bourgeois, le Paria intouchable, Amélie est une émigrée en rupture de ban familial, l'héroïne des *Mémoires de Sophie* également, le futur Moine est prêtre.

Ces cœurs passionnés peuplent la solitude animée de la duchesse. Elle les invoque comme Balzac, plus tard, Eugénie Grandet ou – dit-on – Bianchon. La duchesse demande à Chateaubriand, tout enivré de son ambassade londonienne, s'il se souvient d'Édouard : « est-ce que vous pensez encore à ce pauvre garçon si simple et qui savait si bien aimer » ? Pour elle, Olivier de Sancerre « a toutes les qualités du

1 *Olivier ou le Secret*, *op. cit.*, p. 199.

2 À Rosalie de Constant, 6 avril [1824], Pailhès, *op. cit.*, p. 283.

monde hors une dont je ne fais pas grand cas ». Et elle affirme, sans ambages, au « cher frère » que son héros du *Moine* « vaut bien mieux que [lui] » (lettres inédites).

Mme de Duras a-t-elle trouvé, en laissant lire ses œuvres à un large public, des cœurs enfin dignes de la comprendre ? Certains éloges lui ont plu. Elle a conservé dans ses papiers les deux premiers articles consacrés à *Ourika* que nous avons évoqués plus haut, et noté au crayon en marge de l'article de *La Pandore* : « à quelques expressions près qui ne sont pas d'un goût bien délicat, cela est très agréable ». Cependant, à l'exception d'un petit nombre d'articles intelligents et sensibles, comme celui de Jules Deschamps dans *La Muse française*¹, l'afflux de comptes rendus lamentables ou ironiques dont nous avons donné des échantillons ailleurs², l'avalanche de vaudevilles au-dessous du médiocre n'ayant un rapport lointain avec le personnage éponyme d'*Ourika* et, pour finir, le pseudo-*Olivier* de Latouche, l'ont découragée de toute publication ultérieure.

La duchesse disparaît le 16 janvier 1828, léguant à sa fille cadette, Clara de Rauzan, tous ses manuscrits³. Celle-ci, plus soumise aux préjugés du monde que ne l'était sa mère, en limitera strictement la diffusion. En 1828, la duchesse de Rauzan envoie une copie du *Moine* – achevé dès novembre 1822 – à Rosalie de Constant⁴. Elle permettra à Sainte-Beuve, avec lequel elle est liée⁵, de parcourir tout ou partie d'*Olivier*. Mais là se borne la publicité donnée à ces romans.

1 En mai 1824 ; voir notre Introduction dans *Ourika...*, *op. cit.*, p. 45.

2 *Ibid.*

3 De la duchesse de Rauzan à Rosalie de Constant [1828], cité par Pailhès, *op. cit.*, p. 524 : « C'est à moi et non à M. Valery, qu'elle a laissé tous ses manuscrits et toutes ses lettres ; il sera éditeur, et voilà tout. J'ai ce *Moine* que vous avez su apprécier, il sera imprimé avec le reste de ce qu'elle a écrit. Vous en aurez une copie même auparavant si vous le voulez. »

4 Dans un billet de 1828, Mme de Rauzan écrit à Rosalie de Constant : « Ce n'est que pour vous que je puis me décider à faire copier ce manuscrit et à l'envoyer si loin. Je tiens beaucoup à ce qu'il ne soit lu que par vous et Mme Cottens. J'excepte aussi un vieillard aveugle, je crois M. Huber. Je sais que ma mère l'aimait [...] » (Pailhès, *op. cit.*, p. 525).

5 Il lui dédie et lui adresse des sonnets. Voir *Œuvres de C. – À Sainte-Beuve. Poésies complètes*, Alphonse Lemerre, 1879, 2 vol., t. II, p. 227-228 : « À Madame la duchesse de R[auzan] ».

Malgré les réclamations de Valery¹, et en dépit d'un désir tardif noté au crayon par Mme de Duras sur son testament (« Je voudrais qu'*Olivier* fût imprimé »), les textes non publiés de Mme de Duras (*Olivier ou Le Secret, Le Moine, Mémoires de Sophie, Amélie et Pauline, Le Paria...*) resteront jusqu'à nos jours enfouis dans les archives de ses descendants.

Détournée en janvier 1826 de la voie de la publication, Claire de Duras avait écrit dans *Olivier* : « Le monde me sera toujours étranger, je le sens, il est autour de moi, mais il n'est pas en moi² ». « Consumée par l'activité de son âme³ », ayant en son caractère « quelque chose de raide et de violent⁴ », Mme de Duras avait rencontré peu d'âmes proches de la sienne. C'est pourquoi elle s'était montrée si sensible aux visions d'un de ses voisins de Touraine nommé Joannis. Elle le trouvait original et même « un peu fou », mais une des idées de cet « homme à systèmes » l'avait frappée et séduite : « Il prétend – écrivait-elle à Rosalie de Constant – que toutes les âmes de la même trempe se réuniront après la mort et habiteront la même planète⁵. » Claire de Duras s'est épuisée pendant toute son existence à chercher « un *monde meilleur* ». Pleine de bon sens, elle ajoutait : « Mais ce monde n'est pas celui-ci, c'est celui vers lequel il faut tourner ses regards. Et voilà, ma chère, la vraie sagesse⁶ ! » Si croyante qu'elle fût, si bonne catholique qu'elle désirât être, Mme de Duras n'en imaginait pas moins un au-delà conforme à ses propres aspirations :

Je ne suis pas assez dégagée de la matière pour concevoir une autre vie et un paradis où je ne retrouverais pas mes amis. La tendresse que je leur porte vient tellement de mon cœur que je suis très sûre que mon âme l'emportera avec elle. Une autre chose me paraît difficile à arranger, c'est le bonheur que

1 Antoine Claude Pasquin dit Valery (1789-1847), bibliothécaire du roi, très assidu chez Mme de Duras mais peu apprécié de sa fille : « Saint-Cloud, jeudi 29 mars [1821] ... Clara [...] le déteste. »

2 *Olivier ou le Secret, op. cit.*, p. 237-238.

3 Villemain, *op. cit.*, p. 327.

4 Elle l'avoue elle-même à Rosalie de Constant : « [...] mon caractère a quelque chose de raide et de violent [...]. Tout est plus passionné en moi ; je ne puis me résoudre à reconnaître l'impossible » (6 février [1824]), cité par Pailhès, *op. cit.*, p. 281.

5 À Rosalie de Constant, 25 janvier et 25 avril [1812], *ibid.*, p. 91 et 99.

6 À Rosalie de Constant, 20 juin [1807], *ibid.*, p. 53-54.

je goûterai là-haut, si mes amis s'y damnent et n'y sont pas avec moi. Je voudrais qu'il pût exister, pour l'âme, de ces associations de la chevalerie où tout était commun et où l'on était sûr au moins de se sauver ou de se perdre ensemble. Voilà une théologie qui n'aurait pas, je crois, l'approbation des grands docteurs¹ [...].

Claire de Duras ignorait que, parmi ses lecteurs terrestres, il y avait l'esprit le plus capable de la comprendre, et que celui-ci, profondément impressionné par la beauté insolite de ses écrits, allait lui rendre hommage explicitement dans *Armance*, implicitement dans maint passage de son œuvre. Souhaitons à Mme de Duras d'avoir rencontré Stendhal, qui l'avait lue avec tant d'attention, dans la planète miraculeuse imaginée par M. Joannis ou dans le monde meilleur auquel notre duchesse-auteur n'a cessé d'aspirer !

Marie-Bénédicte DIETHELM

1 À Rosalie de Constant, 16 juillet 1809, *ibid.*, p. 62.